

CHRONIQUE DE LA CIEC

Présidents de la CIEC

M. Stampa 1948-1952	M. Massip 1984-1985
M. Standaert 1952-1955	M. Espin Canovas 1986-1987
M. Deltel 1955-1958	M. Delvaux 1988-1989
M. Delvaux 1958-1961	M. Breukelaar 1990-1991
M. Van Sasse 1961-1964	M. Jäger 1992-1993
M. Götz 1964-1967	M. Gökalp 1994-1995
M. Oguzoglu 1967-1970	M. Dainotto 1996-1997
M. Ferid 1970-1973	M. Frank 1998 -1999
M. Monaco 1973-1975	Mme Verschraegen 2000-2001
M. Schwind 1975-1977	M. Koumantos 2002-2003
M. Koumantos 1978-1980	M. Teixeira de Sousa 2004-2005
M. Pinheiro Farinha 1980-1982	Mme Demoustier 2006-2007
M. Van Langenaeken 1982-1984	M. Mazars 2008-

Secrétaires Généraux de la CIEC

M. Van Praag 1948-1965	M. Jacques Massip 1994-1999
Mlle Bosch Van Rosenthal 1965-1966	M. Paul Lagarde 2000-2008
M. Spiros Simitis 1967-1981	Mme Schmidt-Szalewski 2009-
M. Jean-Marc Bischoff 1981-1993	

Assemblées Générales de la CIEC

29 et 30 septembre 1948 à Amsterdam. Constitution d'un comité provisoire dénommé "Commission Internationale de l'État Civil". Elaboration du premier règlement intérieur.

28 et 29 septembre 1949 à Bruxelles.

25 et 26 septembre 1950 à Berne. Signature le 25 septembre du Protocole proposé par le Gouvernement Français concernant la reconnaissance officielle de la Commission Internationale de l'État Civil par les Gouvernements des cinq pays représentés (Belgique - France - Luxembourg - Pays-Bas - Suisse). Révision du règlement intérieur.

27 au 29 septembre 1951 à Paris. Adoption du règlement financier le 27 septembre.

25 au 27 septembre 1952 à Luxembourg. Adoption d'un nouveau règlement intérieur le 25 septembre. Signature le 25 septembre du Protocole additionnel au Protocole de Berne du 25 septembre 1950.

24 au 26 septembre 1953 à La Haye. Admission de la Turquie le 24 septembre.

23 au 25 septembre 1954 à Bruxelles.

22 au 24 septembre 1955 à Lugano.

27 au 29 septembre 1956 à Paris. Admission de l'Allemagne le 27 septembre. Signature le 27 septembre de la Convention n° 1.

26 au 28 septembre 1957 à Luxembourg. Signature le 26 septembre de la Convention n° 2.

4 au 6 septembre 1958 à Istanbul. Admission de l'Italie le 4 septembre. Signature le 4 septembre des Conventions n° 3 et n° 4.

3 au 5 septembre 1959 à La Haye. Admission de la Grèce le 3 septembre.

1 au 3 septembre 1960 à Berlin.

14 au 16 septembre 1961 à Rome. Admission de l'Autriche le 14 septembre. Signature le 14 septembre de la Convention n° 5.

12 au 14 septembre 1962 à Bruxelles. Signature le 12 septembre de la Convention n° 6.

4 au 6 septembre 1963 à Montreux. Adoption d'un nouveau règlement intérieur le 5 septembre.

10 au 12 septembre 1964 à Paris. Signature le 10 septembre des Conventions n° 7, n° 8 et n° 9.

8 au 11 septembre 1965 à Vienne.

14 au 18 septembre 1966 à Athènes. Signature le 14 septembre de la Convention n° 10.

6 au 9 septembre 1967 à Luxembourg. Signature le 8 septembre de la Convention n° 11. Adoption le 8 septembre de la Recommandation n° 1.

3 au 7 septembre 1968 à Istanbul.

9 au 12 septembre 1969 à Wiesbaden.

7 au 12 septembre 1970 à Rome. Signature le 10 septembre de la Convention n° 12.

6 au 11 septembre 1971 à la Haye.

5 au 8 septembre 1972 à Bruxelles.

10 au 14 septembre 1973 à Interlaken. "Conférence sur les problèmes actuels de l'état civil" du 10 au 12 septembre. Admission du Portugal le 13 septembre. Signature, à Berne, le 13 septembre 1973 des Conventions n° 13 et n° 14.

10 au 13 septembre 1974 à Paris. Admission de l'Espagne le 13 septembre. Signature le 12 septembre de la Convention n° 15.

9 au 12 septembre 1975 à Lisbonne.

7 au 10 septembre 1976 à Vienne. Signature le 8 septembre de la Convention n° 16. Adoption le 8 septembre de la Recommandation n° 2.

12 au 16 septembre 1977 à Athènes. Signature le 15 septembre de la Convention n° 17.

12 au 16 septembre 1978 à Madrid.

4 au 8 septembre 1979 à Cesme.

2 au 6 septembre 1980 à Munich. Adoption le 3 septembre de la Recommandation n° 3. Signature le 5 septembre des Conventions n° 18, n° 19 et n° 20.

8 au 12 septembre 1981 à Luxembourg.

7 au 11 septembre 1982 à La Haye. Signature le 8 septembre de la Convention n° 21.

6 au 10 septembre 1983 à Bruxelles.

3 au 8 septembre 1984 à Rome. Adoption le 5 septembre de la Recommandation n° 4.

2 au 7 septembre 1985 à Bâle. Signature le 3 septembre de la Convention n° 22.

1 au 7 septembre 1986 à Paris.

7 au 12 septembre 1987 à Lisbonne. Adoption le 10 septembre de la Recommandation n° 5.

5 au 10 septembre 1988 à Salzburg.

4 au 9 septembre 1989 à Patras. Signature le 6 septembre de la Convention n° 23. Adoption le 8 septembre de la Recommandation n° 6.

3 au 8 septembre 1990 à Madrid. Signature le 5 septembre de la Convention n° 24. Adoption le 7 septembre de la Recommandation n° 7.

21 mars 1991 à Strasbourg. Assemblée Générale extraordinaire. Adoption de la Recommandation n° 8.

9 au 14 septembre 1991 à Istanbul.

7 au 12 septembre 1992 à Berlin. "Journée internationale de l'état civil" le 9 septembre.

6 au 10 septembre 1993 à Mondorf-les-Bains (Luxembourg).

5 au 9 septembre 1994 à La Haye.

4 au 8 septembre 1995 à Bruxelles. Signature le 6 septembre de la Convention n° 25.

9 au 14 septembre 1996 à Rome. Admission du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord le 11 septembre.

8 au 13 septembre 1997 à Neuchâtel. Signature le 12 septembre de la Convention n° 26.

26 mars 1998 à Strasbourg. Assemblée Générale extraordinaire.

8 au 11 septembre 1998 à Paris. Admission de la Pologne le 9 septembre. Signature le 10 septembre de la Convention n° 27.

25-26 mars 1999 à Strasbourg. Assemblée Générale extraordinaire. Admission de la Croatie. Le 26 mars, Colloque sur les « Questions d'actualité en droit des personnes dans les Etats de la CIEC ».

13 au 18 septembre 1999 à Lisbonne. Admission de la Hongrie le 15 septembre. Signature le 14 septembre de la Convention n° 28.

12 au 15 septembre 2000 à Vienne. Signature le 12 septembre de la Convention n° 29.

17 au 20 septembre 2001 à Athènes. Signature le 17 septembre de la Convention n° 30. Adoption du nouveau règlement interne et du règlement financier le 19 septembre.

26 au 28 mars 2002 à Strasbourg.

10 au 13 septembre 2002 à Dubrovnik.

11 au 13 mars 2003 à Strasbourg.

23 au 26 septembre 2003 à Madrid.

10 au 12 mars 2004 à Strasbourg.

14 au 17 septembre 2004 à Edimbourg.

15 au 18 mars 2005 à Strasbourg. Adoption le 17 mars de la Recommandation n° 9.

13 au 16 septembre 2005 à Antalya. Signature le 16 septembre de la Convention n° 31.

28 au 31 mars 2006 à Strasbourg.

12 au 15 septembre 2006 à Cracovie.

21 au 23 mars 2007 à Strasbourg.

4 au 8 septembre 2007 à Munich. Ouverture à la signature le 5 septembre de la Convention n° 32.

4 au 7 mars 2008 à Strasbourg.

8 au 13 septembre 2008 à Luxembourg.

9 au 14 mars 2009 à Strasbourg. Les 13 et 14 mars, Colloque « L'Etat civil au XXIème siècle : Déclin ou Renaissance ? ».

Prochaine réunion : septembre 2009 à Strasbourg.